

AVIS IMPORTANT

**HATEZ-VOUS DE VOUS ABONNER
ALA REVUE CANADIENNE
SI VOUS VOULEZ AVOIR
20 ALBUMS POUR RIEN
EN SOUSSCRIVANT.**

Les Primes d'Abonnement s'en vont grand train. Nous n'avons maintenant que 25 à 30 files complètes. Ne perdez pas l'occasion de vous procurer à si grand marché des LECTURES INSTRUCTIVES ET AMUSANTES pour l'hiver qui s'avance.

**COURS
DE LANGUE FRANCAISE,
EN 60 LEÇONS.**

Le Soussigné a l'honneur d'informer les familles Canadiennes, les Dames et Messieurs de cette cité et des environs qu'il commencera **DEMAIN**, un cours suivi et raisonné sur l'art difficile d'écrire la langue Française grammaticalement; il se flatte de pouvoir donner ce nouveau mode d'enseignement en **SOIXANTE LEÇONS**. Il ose compter beaucoup sur le patronage de tous les amis de l'éducation. Des certificats et spécimens attestant en faveur des succès qu'il a obtenus jusqu'à ce jour seront produits à quiconque les désirera voir. Pour plus amples informations, s'adresser au Soussigné, à l'Hotel de Québec, où il se trouvera chaque jour de 9 heures A. M. jusqu'à 7 heures P. M. M. L. donnera son cours à domicile, aux Dames et aux Demoiselles qui voudront bien l'honneur de leur confiance; UNE HEURE de séance par jour. Quant aux Messieurs, ils suivront le Cours à l'HOTEL DE QUEBEC.

CHS. H. LASSISEKAYE.
Montréal, 30 nov. 1847.

EPICERIES, VINS, THE, &c.
Nouvel Etablissement No. 31, Grande rue St. Jacques
à côté de l'Eglise Wesleyenne.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitants de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'endroit indiqué leur **ETABLISSEMENT D'EPICERIES** et qu'ils ont en main un fond choisi avec soin de provisions et articles frais tels que THE, CAFÉS, SUCRES, EPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRAITS, etc. etc.

AUSSI:
Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS, PORTER de Londres et de Dublin, ALES d'Edimbourg et de Montréal, etc.

Les effets ci-dessus ayant été récemment achetés et à bas prix pour argent comptant, ils sont garantis comme frais et nouveaux et seront vendus pour un petit profit. Cafés rôtis et moulus chaque jour.

Arrivés aujourd'hui du RAISON FRAIS, PRUNES, PRUNEUX en barils &c. en caisses etc. etc.

MACFARLANE & ALLAN.
23 nov.

MAGASIN DE MODES.
ETABLISSEMENT PARISIEN.
MADAME ROLIEU a l'honneur d'informer les Dames de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son établissement de modes

AU NO. 157, RUE NOTRE-DAME.

On trouvera chez elle, un grand assortiment d'OBJETS DE MODES, FLEURS FRANÇAISES, CHAPEAUX, BONNETS, ORNEMENTS POUR CHEVEUX &c. &c., d'après les dernières modes de Londres et de Paris. Habillements et ouvrages faits sur commande.

Montréal, 23 nov. 1847.

**SALONS D'EXPOSITION
DE MODISTE.**
MLLE. MAJOR
L'HONNEUR d'annoncer aux Dames de Montréal et des environs que ses SALONS D'EXPOSITION sont MAINTENANT OUVERTS; elle vient de recevoir les

MODES D'HIVER LES PLUS EN VOGUE
et elle a pris des arrangements pour continuer à les recevoir tous les mois.

Grande rue St. Jacques, }
19 nov., 1847. }

RESTAURANT DE COMPAIN.
PLACE D'ARMES.

MR. COMPAIN qui a été plusieurs années chef de la mess de deux brigades de carabiniers et du 77e régiment, ainsi que de plusieurs clubs, au nombre desquels était celui de la *Réforme* où se trouvaient les plus célèbres gourmets, vient d'ouvrir un RESTAURANT au coin de la Place d'Armes et de la Grande rue St. Jacques, vis-à-vis la nouvelle Banque de Montréal.

On trouvera constamment à ce Restaurant une liste de mets qui égale celles de Paris et de New-York, sous le rapport de la variété et de la qualité. Son salon et ses autres appartements sont élégants et commodément meublés et n'en cèdent en rien à aucun autre établissement en ce genre. Le propriétaire sollicite le patronage du public, persuadé qu'il est, qu'un Restaurant tenu sur un bon pied, peut être utile aux hommes d'affaires et autres qui se trouvent dans le besoin de prendre un repas lorsqu'ils sont éloignés de chez eux. On trouvera à ce restaurant des mets de toute espèce, préparés à toute heure du jour.

Ses vins et ses liqueurs seront toujours du premier choix.

Il peut donner des dîners publics à vingt et soixante personnes. Les soupers pour un nombre plus ou moins grand de personnes seront aussi servis avec les mets les plus délicats qu'offre la saison.

Vraie soupe à la tortue en tout temps.—24 nov.

MARCHAND-TAILLEUR.
Le Soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreux pratiques, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général qu'ayant reçu son assortiment d'automne et d'hiver, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier.

Les personnes désirant fournir leur drap seront servis avec la même attention et la même ponctualité.

CHARLES GAREAU.
29 oct.

J. D. BERNARD a transporté son magasin de la rue des Commissaires à la rue St. Paul, No. 168, bâtie J. de L. Boudry, Ecr.

Portrait de Jacques Cartier
A la sollicitation de quelques citoyens, M. THOMAS HAMEL, artiste de Québec, s'est décidé à publier une lithographie du Portrait ci-dessus, si toutefois le public paraît disposé à l'encourager. En conséquence, le soussigné prendra les noms des personnes qui voudraient y souscrire. Des listes seront déposées chez M. M. les Libraires de cette ville. Souscription : 5s.
G. N. GOSSELIN,
Montréal, 4 nov. 1847. Agent.

AVIS.
TOUTES Personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu JOHN EASTON MILLS, Ecuyer, en son vivant Banquier de Montréal, sont priées de les présenter pour être réglées, et celles qui doivent à la dite succession de payer sans délai le montant de leurs comptes, au bureau occupé ci-devant par le défunt rue St. François-Xavier.

WILLIAM LYMAN,
Procureur de M^{me} Hannah Lyman Mills
Montréal, 26 nov.

**VERNIS SUPERIEUR.
POUR TUYAUX DE POELES**
A vendre par
M. PARKER & C^{ie}.
Pharmaciens, 109, rue Notre-Dame
Vis-à-vis la rue St. Jean-Baptiste,
29 oct.

**PORTRAITS AU
DAGUERRETYPE.**
M. M. DESNOYERS a l'honneur d'informer le public de Montréal qu'il a ouvert ses CHAMBRES DE DAGUERRETYPE au No. 130, Rue Notre Dame, où il se propose d'exercer son art. M. D. peut prendre des portraits d'enfants à tout âge. Il se transporter aussi à la résidence de ceux qui le désireront. Ceux qui voudraient conserver les traits d'un parent ou ami décedé peuvent le faire en s'adressant à M. D. le plus tôt possible après la mort.

N. B.—M. D. enseigne l'art du Daguerrotypé en douze leçons et à un appareil à vendre. Ses prix sont très réduits.

Entrée par la porte cochère.
23 nov.


**ÉCOLE
DE
Medecine et de Chirurgie.**
LES lectures à cette école, incorporée, commenceront le 1er NOVEMBRE prochain, et finiront le DERNIER D'AVRIL. Les lectures, à l'avenir seront données en français, comme suit:

L'Anatomie.....	DR. BIBAUD.
Les Accouchements.....	ARNOLDI.
La Rétique de la Médecine.....	BADGLEY.
La Chirurgie.....	MONRO.
La Matière méd. et la thérapeutique.....	J. E. COOPER.
La Chimie.....	SUTHERLAND.
L'Institut de médecine ou physiologie.....	PELTIER.
La médecine légale.....	BOYER.
La Chimie Médicale.....	BADGLEY.
La Clinique Chirurgicale.....	ARNOLDI.

N. B. Les élèves qui auront complété leurs cours cette école pourront avoir le degré de l'Université du Collège McGill d'après un arrangement fait entre ces deux institutions, et en prenant un "Anus Medicus," à ce collège.

WILLIAM SUTHERLAND,
M. D.
2 sept. 1847.

**DILIGENCE
ENTRE
MONTREAL ET QUEBEC.**



TRAJET EN DEUX JOURS.
Le public est respectueusement informé que les soussignés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE (excepté les Dimanches.)
Elle partira de l'Hotel LEBLANC, à Montréal, Place de la Douane.
Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs soigneux et polis, et les Diligences sont très confortables. Les passagers qui les honoreront de leur patronage, seront traités avec le plus grand soin.
La Diligence se dirigera aux Trois-Rivières, à l'Hotel BERNARD et à l'Hotel de M. OSTROM.
Le bureau de la Diligence sera tenu à l'Hotel LEBLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des extras à toute heure. Tout bagage extra doit être laissé au bureau de la Diligence, le soir, où on y portera la plus grande attention.

W. ROBINSON, } Propriétaires,
T. & T. LECOMTE, } Montréal,
S. HOUGH, } Propriétaires,
Agent à Montréal, } Québec.
G. LEBLANC,
Agent aux Trois-Rivières, } O. GOUIN.

3 déc.

PLACES DE MOULINS DE PRIX.
AVIS est donné par le présent que les PLACES de MOULINS de PRIX, au Rapide Plat, à la Pointe aux Iroquois et à la Pointe à Ferren, au Canal de Williamsburg, seront louées à l'Enchère, MARDI, le 7 Décembre prochain, à l'HOTEL JOHNSON, à MARIETOWN, à MIDI.

Le Bail sera pour vingt-et-un ans, et renouvelé pour une autre période de vingt-et-un ans, sur les conditions qu'on pourra connaître en s'adressant à ce bureau, où les plans du terrain peuvent être vus et où on obtiendra tous les renseignements nécessaires.

Par ordre
THOMAS A. BEGLEY,
Secr. Trav. Pub.

Département des
Travaux Publics,
Montréal, 12 nov. 1847.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.
MARCHES AVANTAGEUX
POUR LE COMMERCE ET LES FAMILLES.

M. LOUIS FLAMONDON, se proposant de faire à son Etablissement actuel, desiré fonder son fond de Magasin. A partir de ce jour il sera fait une réduction considérable sur les prix ordinaires. Les effets et marchandises seront vendus à bien peu de chose au dessus du prix courant, etc.

26 nov.

AQUEDUC DE MONTREAL.

AVIS PERIODIQUE.
CEUX qui prennent l'eau de l'AQUEDUC, sont notifiés par les présentes de prendre les précautions nécessaires pour empêcher leurs tuyaux d'être atteints par la gelée durant l'hiver prochain.

La direction de l'Aqueduc ne sera pas responsable des dommages causés aux tuyaux par la gelée et du manque d'eau qui pourrait en résulter.

Toutes personnes qui désirent discontinuer de prendre l'eau de l'Aqueduc le 1er novembre prochain, en donnant avis au bureau de l'Aqueduc d'ici à cette date, autrement elles seront censées continuer pour un autre semestre.

Bureau de l'Aqueduc,
25 oct. 1847. }

**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE.
DE MONTREAL.**

AVIS est donné à tous les membres qui ont obtenu des prix aux différentes exhibitions qui ont eu lieu pendant l'été, que le montant du prix auquel ils ont droit leur sera payé en s'adressant à JOHN FROTHINGHAM. Ceux des membres de la Société qui n'ont pas encore payé leur souscription annuelle, sont priés de le faire sans délai, et tous ceux qui ont des comptes contre la société sont priés de les présenter.

S. JONES LYMAN,
Secrétaire cor.
30 nov.

A VENDRE
UN emplacement avantageusement situé, Rue Ste. Elisabeth, pour bâtir deux maisons.
—AUSSI—
Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr.

CHARLES GAREAU.
Tailleur, Rue St. Gabriel, No. 17
17 août, 1847.

**COMPAGNIE DU
CHEMIN DE FER
DE MONTREAL A LACHINE.**

TRANSPORTERA jusqu'à nouvel avis, les PASSEAGERS (excepté le Dimanche) entre
MONTREAL ET LACHINE,
A commencer de JEUDI le 25 Novembre, comme suit:—

De Montréal	De Lachine,
8 1/2 heures, A. M.	9 1/2 heures, A. M.
11 1/2 heures, A. M.	12 1/2 heures, P. M.
3 1/2 heures, P. M.	4 heures, P. M.

PRIX:

PREMIERE CLASSE.
A Lachine, 1s. 10½ d } avec bagage jusqu'à
devenir le } 60 lbs.
même jour, 2s. 6d.

DEUXIEME CLASSE.
A Lachine, 1s. 3d. } Do.
do et revenir le } Do.
même jour, 1s. 10½ d }

TROISIEME CLASSE.
A Lachine, 7½ d } avec bagage jusqu'à
devenir le } 30 lbs.
même jour, 2s. 6d.

Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.
Les passagers partant de Montréal à 8 1/2 arriveront pour les Bateaux de Beauharnais et de l'Ontario, et ceux qui partiront de Montréal à 11 1/2 arriveront pour les Bateaux du Haut-Canada.
Montréal, 25 nov. 1847.

A GRAND MARCHÉ.
FONDS DE MAGASIN DE £12,000,
A vendre au No. 124, Rue Notre Dame,
VIS-A-VIS L'EGLISE ANGLAISE.

LES Soussignés informent respectueusement leurs nombreux pratiques et le public en général qu'ils ont commencé à vendre et veulent vendre sous un court délai leurs fonds de magasin. Ils ont fait une déduction de 25 par cent sur le prix courant des marchandises déjà évaluées à très bas prix et importés directement par eux.

Le fonds de leur magasin se compose d'un assortiment général de Marchandises de gout et d'étape de la meilleure qualité et dans le meilleur ordre, parmi lesquelles se trouve l'importation de l'automne composée des effets les mieux choisis et les plus nouveaux, tels que: Gros-de-Naples, Satins damasés, Satinettes, Dentelles de fil et de soie, Fleurs Françaises, Plumes, Rubans, Mouselines de laine, Cachemirs, Indiennes, Alpaccas, Mousseline de laine, Mérinos Français, Paramattas, Colustrés, Orléans, Mérinos Français, Cachemirs et Satins, bourges, Velours de soie, Châles, Cachemirs et Satins, Collets et Chemisettes, Pelletteries, Plades pour manteau de robe, Gants et Bas de tout genre, Patrons de robes de tout genre, Draps fins et superfins, Draps de Pilote, Cashmires, Flanelles, Couvertes, Linges de table, Tapis, Bonnets de laine pour Dames, cas quantité, Laine de Berlin et patrons, Chemises de laine, Caçons de laine, drap, etc., etc.

N. B. Comme ce fonds de magasin doit être vendu sans réserve, il est important pour les marchands et les familles de venir le plus vite le visiter. Ils ne trouveront jamais une pareille occasion. Le tout pour argent comptant.

BEAUDRY & FRERE.
Montréal, 23 nov. 1847.

AUX ENTREPRENEURS.
LES Personnes qui voudront entreprendre la construction d'un MOULIN à FARINE, dans la paroisse de St-Césaire, Seigneurie Dehartzsch, voudront bien s'adresser pour prendre des arrangements au bureau Seigneurial.

E. S. DE ROTTERMUND
MAGASIN CANADIEN
DE
FERONNERIE.

Le Soussigné reçoit à présent par différents vaisseaux de Liverpool, Java, Britania, Montezuma, Chapman, Aqua Marine, etc. etc.
Fer anglais assorti,
Boîtes Best Feuillard,
Banks de Boues, Bêches Pelles &c. &c.
De plus, un assortiment de Quincaille et de Cotellerie. Les Marchands de la compagnie trouveront de l'avantage à venir examiner son assortiment qu'il a expressément été importé pour le commerce du Bas-Canada.
A vendre à des conditions faciles.

W. F. LESTE,
No. 81 Rue St. Paul, et
70 Coin de la Place
Jacques Cartier.
3 juin.

**MAGASIN
DE
Marchandises Seches.**
M. ROBERT FORESTER a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN sur la rue Notre Dame No. 108, coin de la rue St. Jean-Baptiste, là où il offre à vendre un assortiment de Marchandises Sèches qui seront vendus à des prix très réduits parmi lesquels se trouvent les articles suivants :

Draps superfin de toutes couleurs
Drap Castor, Drap pilot, Plaid de toute sorte
Cobourg, Orléans, Mérino, Alpaca, Etoffe
Casimire, Couverte, Mouseline de laine, Cashmire, Flanelle, Indienne Gamthane, Toile fine, Velours de soie, Rubans de toute sorte, Bas de toute grandeur, Collet pour Dame et Monsieur, Satin, coton de toute sorte et un assortiment général de châles &c. &c.
Montréal, 2 nov. 1847.

AUX ETUDIANTS.
CEUX des Etudiants en Médecine qui désiraient se pensionner en cette ville, trouveront chez M^{me} S^r JULIEN des voitures pour les conduire à leurs Cours matin et soir.

26 oct.

Laines de Berlin.
Halle des Odd-Fellows, Grande Rue St. Jacques.

MADAME WALTON a l'honneur d'offrir ses remerciements sincères au public, pour l'encouragement libéral qu'elle en a reçu depuis qu'elle a ouvert son établissement de LAINES DE BERLIN, et elle annonce qu'elle vient d'ouvrir son importation par les derniers vaisseaux. On le trouvera le plus splendide qu'il y ait jamais eu dans la Province, contenant des paquets de toutes couleurs et de toutes les nuances et en même temps d'une qualité suprême. SON FONDS est en vue à partir d'aujourd'hui.
23 nov. 1847.

**BANQUE D'EPARGNE
DE LA
CITE ET DISTRICT DE MONTREAL**

PATRON :
Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,
W. Workman, Président.
A. LaRocque, V. Président.
John E. Mills.
Jacob DeWitt,
Joseph Bourret,
P. Beaubien,
T. Drummond
J. Judah.

Francis Hincks,
H. Mulholland,
L. H. Holton,
John Tuly,
Damase Masson,
Joseph Grenier,
Nelson Davis.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts. Les DÉPÔTS sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs de samedi et dimanche (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jours de Vendredi, où que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque

JOHN COLLINS,
Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Epargne de la
Cité et du District, N^o 46 grande rue }
St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hôtel. }
Montréal, 7 mai, 1847.

**LA BANQUE D'EPARGNE
DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.**
EXTRAIT.
1er avril 1847.

BALANCE due aux Dépositaires à cet date, par état £29350 3 9
31 juillet.

Montant déposé depuis le 1er
avril à cette date £1447 18 6
do retiré do 21410 13 6

Augmentation depuis le 1er avril £20067 5 0

Balance du aux dépositaires ce jour, £4917 8 9
Par ordre du Bureau,
JOHN COLLINS,
Caissier.

Bureau de la Banque d'Epargne
de la Cité et du District,
no. 46, Grande rue St. Jacques,
près de l'Ottawa Hôtel.
31 juillet, 1847.

RACINES BULBEUSES, &c.
A MEILLEUR MARCHÉ QU'ELLES ONT JAMAIS
ÉTÉ OFFERTES AUPARAVANT.

NOUVELLEMENT reçu par l'express le VIRGIL,
venant directement d'HOLLANDE, 10,000 Hyacinthes tulipes, lis, safran, paonnies, &c., à vendre à bon marché, au JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT,
14, rue Côté, derrière la Banque de Montréal.
N. B. Venez voir avant d'aller acheter ailleurs.

GUILBAULT.
9 nov. 1847.

RÉCEMMENT reçus et à vendre par les soussignés les articles suivants, à 10 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs:—
100 milles Cigares, Principis "Justo Sanz"
150 do do Havane de meilleur choix
900 boîtes Cigares ordinaires, 100 par boîte
75 do Tabac Cavendish 16
200 do Honey Dew 5
50 do do de livre
15 Hay heads tabac en feuille Virginie
50 boîtes de Pipes

—AVEC—
Une grande variété de Tabatières, Boîtes à tabac,
Pipes de goût, Tabac frotté en papier et autre propre pour un magasin de détails.

—AUSSI—
Un grand nombre d'articles trop long à détailler.
L. LYONS & C^{ie}.
29 oct.

AVIS.
LE MONSIEUR qui dans la matinée du 30 novembre dernier, est occasion d'entrer dans le Bureau du Trésorier de la Cité et qui là et alors échangea ses "VIEUX" GANTS DE PELLETIERIE pour une paire NEUVE appartenant au Trésorier, obligerait infiniment ce dernier en revenant une seconde fois faire un nouvel échange.

Hotel de ville,
Montréal, 7 déc. 1847. }

**PETIT TRAITÉ DE
GRAMMAIRE ANGLAISE,
A L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES,
PAR CHS. BOSS-LIN,
Maintenant sous Presse dans l'Atelier du Journal de Québec.**

Ce petit livre qui a obtenu des paroles d'approbation des juges compétents et qui est un travail utile et consciencieux, rencontrera indubitablement l'encouragement du public et de ceux qui sont spécialement chargés de veiller à l'enseignement élémentaire, tels que les commissaires d'école et les instituteurs. M. Gosselin est avantageusement connu à Québec, par des études substantielles, des talents réels et surtout par son ingénieux "télégraphe à cloches," dont on a bien pu constater la praticabilité sans porter atteinte au mérite de l'invention et à l'habileté de l'inventeur à le défendre. Ce dernier fait n'a pas de rapport avec la grammaire anglaise, mais il sert à faire connaître au public celui auquel il doit avoir à faire comme grammairien. Nous renvoyons le lecteur à la note de M. MacDonald, dont les études spéciales font un juge compétent en cette matière.—Journal de Québec.

A. M. Charles Gosselin,
Monsieur,—J'ai lu le manuscrit de votre "Petit traité de Grammaire Anglaise à l'usage des Ecoles primaires," et je crois pouvoir vous dire avec vérité qu'en le publiant nous rendrez service et aux maîtres et aux élèves.

R. MACDONALD.
14 octobre, 1847.

PROSPECTUS DE L'AUTEUR.
De toutes les exigences auxquelles nous assujétit de plus en plus, chaque jour, notre position sociale, l'une des plus précieuses est sans contredit l'étude de la langue anglaise; se refuser à cette étude c'est renoncer, de gaité de cœur à son avenir. Prendre le peine de démontrer cette vérité c'est vouloir démontrer un axiome. Ainsi mon unique intention est d'offrir au public un travail qui facilite cette étude et qui la rende plus abordable aux jeunes intelligences que les livres actuellement en usage dans les écoles de ce pays.

L'expérience de plusieurs années d'enseignement, mes rapports constants avec des enfants d'âges, de caractères et de dispositions divers m'ont convaincu, que les grammaires anglaises que l'on met entre leurs mains sont généralement trop au-dessus de leur portée et qu'elles ne répondent pas à leur besoins; la phraseologie en est ou trop recréhécée ou trop obscure. Ce sont pour eux des mots vides de sens, des phrases auxquelles ils n'attachent aucune idée, le tout étant, en outre, payé dans une masse d'exceptions et de remarques, qui, comme un lourd fardeau, écrasent des intelligences encore faibles et délicates, et finissent souvent par y laisser une confusion, et puis le dégoût.

Ce défaut dont n'est exempté à peu près aucune de nos grammaires, m'ayant frappé de bonne heure par les obstacles qu'il me créait chaque jour, dans l'enseignement, je crus qu'il était possible de le faire disparaître, et je travaillai en conséquence. Me défatant de mes seules forces et de mon propre jugement, devenu intéressé, dans un travail si petit en apparence, mais difficile en réalité, j'ai consulté les grammaires de plus de réputation et j'en ai extrait et simplifié, dans l'expression, les principes et les règles qui y sont comme perdus, pour en faire un petit code grammatical aussi peu volumineux, et aussi substantiel que possible, afin de soulager la mémoire des enfants tout en leur donnant beaucoup à apprendre. Ce travail fait, j'ai soumis à des personnes capables d'en porter un jugement sûr et impartial, j'ai invoqué l'autorité de personnes dont la lumière et le désir d'être utile sont au-dessus de tout soupçon et dont la sincérité ne saurait être mise en doute. Des paroles d'encouragement et même d'approbation sont tombées de leurs lèvres; mon travail tout abrégé et tout imparfait qu'il puisse être, leur a paru propre à rencontrer les besoins de l'enseignement élémentaire, et de nature à être utile également aux instituteurs et aux élèves. Parmi ces personnes je me permettrai de citer le nom de M. MacDonald, le ci-devant rédacteur du *Canadian*, dont la science et la sincérité ne sont contestées par personne; et de monsieur à bien voulu m'honorer d'une note d'approbation.

Appuyé d'un tel témoignage, j'ose espérer que mon humble travail rencontrera un accueil bienveillant chez mes compatriotes et surtout parmi les amis de l'éducation.

CHARLES GOSSELIN.

CORPORATION DE MONTREAL.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITE,
Hotel-de-Ville, 16 août 1847.

AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Côtisations, Corvées, Taxes sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai.

Avis public est de plus donné que les livres des collecteurs pour les Quartiers Ste. Anne et St. Antoine, pour l'année courante, sont préparés et sont fîlés dans le Bureau du Trésorier de la Cité, et sont prêts à être examinés par le public afin que ceux qui se croient lésés par les cotisations ou par les noms chargés sur leurs propriétés, meubles ou immeubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution que les circonstances de leur application peuvent justifier; pourvu que telle application soit faite d'ici à trois semaines de cette date. Un Comité du Conseil sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles doivent être adressées par écrit et laissées au Bureau du Trésorier de la Cité accompagnées de Baux ou autres pièces justificatives.

Ed. DEMERS,
Trésorier de la Cité.
19 août.

**BANQUE D'EPARGNE
DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.**
EXTRAIT.

MONTANT du aux Dépositaires le
31 juillet 1847 £4917 0 9
31 Novembre.


Montant déposé depuis le 31
juillet à cette date £47850 7 1
do retiré do £34214 3 8

Augmentation depuis le 31 juillet £13636 3 5

Balance due aux Dépositaires ce jour £63053 12 2
Par ordre du Bureau,
JOHN COLLINS,
Caissier.

Bureau de la Banque d'Epargne
de la Cité et du District,
30 Novembre 1847.

CORPORATION DE MONTREAL.



TOUTES personnes endettées envers la Cité de Montréal, pour Côtisation, Corvée, Taxes ou autrement, sont notifiées de PAYER IMMEDIATEMENT entre les mains du Trésorier, à défaut de quoi ELLES SERONT POURSUIVIES pour le recouvrement du montant de leurs dettes, sans distinction.

Ed. DEMERS,
Trésorier de la Cité,
Bureau du Trésorier de la Cité,
15 septembre 1847. }